



# COMMUNE DE GRANCY

## RAPPORT DE GESTION 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2017, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

### 1. Administration générale

#### Autorités

- **Municipalité**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

<b>Olivier Devantay</b> Syndic	<b>Administration &amp; Finances</b>	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
<b>Christian Devantay</b> Vice-syndic 2016-2017	<b>Travaux &amp; Services industriels</b>	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
<b>Claude Henneberger</b> Vice-syndic 2017-2018	<b>Sécurité publique &amp; Déchets</b>	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
<b>Pierrette Pittet</b> Vice-syndic 2019-2020	<b>Formation, Culture &amp; Forêts</b>	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
<b>Michel Siegrist</b> Vice-syndic 2020-2021	<b>Bâtiments &amp; Affaires sociales</b>	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Durant l'année 2017 la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 17h00, 42 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 463 heures de vacations et accompli 2'269 km de déplacements à ce titre.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à trois reprises en 2017, une fois sous la présidence de Mme Anne Lodari, présidente jusqu'au 30 juin 2017, et deux fois sous la présidence de M. Serge Juillerat, président depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Il a examiné et adopté 2 préavis municipaux qui concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2017 : Adhésion à l'Association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes et adoption des statuts
- N° 2/2017 : Rénovation des souterrains et requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Saint-Denis

## **Greffé municipal**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 par Mme Mireille Hofer à 40% jusqu'au 31 mars 2017 et à 45% dès le 1<sup>er</sup> avril 2017)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Procès-verbaux des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

## **Bourse communale**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 par Mme Madeleine Martin à 20%)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (178)
- ◆ Suivi des factures, rappels (67) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (environ 1500 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - MM

## **Personnel communal**

### • **Employé communal**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012 par M. Beat Baumann à 100%)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, M. Beat Baumann est responsable de la station d'épuration pour nos deux villages de Grancy et Senarclens. Il est secondé par M. Stéphane Willen, employé communal de Senarclens.

Notre employé communal s'occupe de la voirie et de la déchetterie. Dès le printemps, il s'occupe de l'entretien des gazons du cimetière, de l'église, des places communales et du préau du collège. Il effectue le balayage de nos routes et collabore à la floraison qui borde les bâtiments communaux. Il remplace la concierge du collège et effectue divers travaux dans les forêts communales sous le contrôle du garde-forestier.

Durant l'hiver, au moyen du chasse-neige, il dégage et sale les routes communales. De plus, l'entretien des machines, des bâtiments et divers travaux de peinture ponctuent son occupation hivernale. - CH

### • **Concierge du collège**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 par Mme Sofia Manuela Oliveira Pinto à 25%)

Madame Sofia Pinto s'occupe principalement du nettoyage du Collège et de l'accueil des personnes qui louent la grande salle ou le foyer. Elle les accueille en leur transmettant la clef et fait un état des lieux avant et après la manifestation. – MS

### • **Surveillante de la Grantine**

(Poste occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par Mme Béatrice Reichenbach à 25%)

Madame Béatrice Reichenbach est la surveillante de la Grantine. Ses tâches principales sont d'accueillir les enfants inscrits à la fin de la période scolaire du matin, de leur servir les repas préparés par le restaurant de Grancy et de les surveiller jusqu'à la reprise des classes en début d'après-midi. Une charte a été établie avec les enfants pour poser le cadre pédagogique de ce temps. Madame Reichenbach est également en relation directe avec les parents pour les inscriptions, la gestion des absences ou cas particuliers. – MS

## 2. Finances

### Comptabilité générale

Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 42'628.-, l'exercice 2017 présente finalement un solde positif de fr. 8'650.17 après des amortissements de fr. 5'119.30 sur le patrimoine financier. Le patrimoine administratif est entièrement amorti depuis 2013.

Comme l'an dernier, la commune a pu diminuer ses dettes en remboursant en 2017 fr. 164'000.-, ce qui a fait passer le montant total des emprunts à moyen et long terme de fr. 2'062'500.- en 2016 à fr. 1'898'500.- en 2017. Les fonds de réserve ont pour leur part été augmentés d'un montant net de fr. 383'982.47 qui porte ainsi leur valeur comptable 2017 à fr. 1'976'058.80 dont fr. 797'187.44 de réserves affectées (eau et EC/EU), fr. 146'927.26 au fonds de renouvellement « Carburants » et fr. 836'000 de réserve pour les investissements futurs.

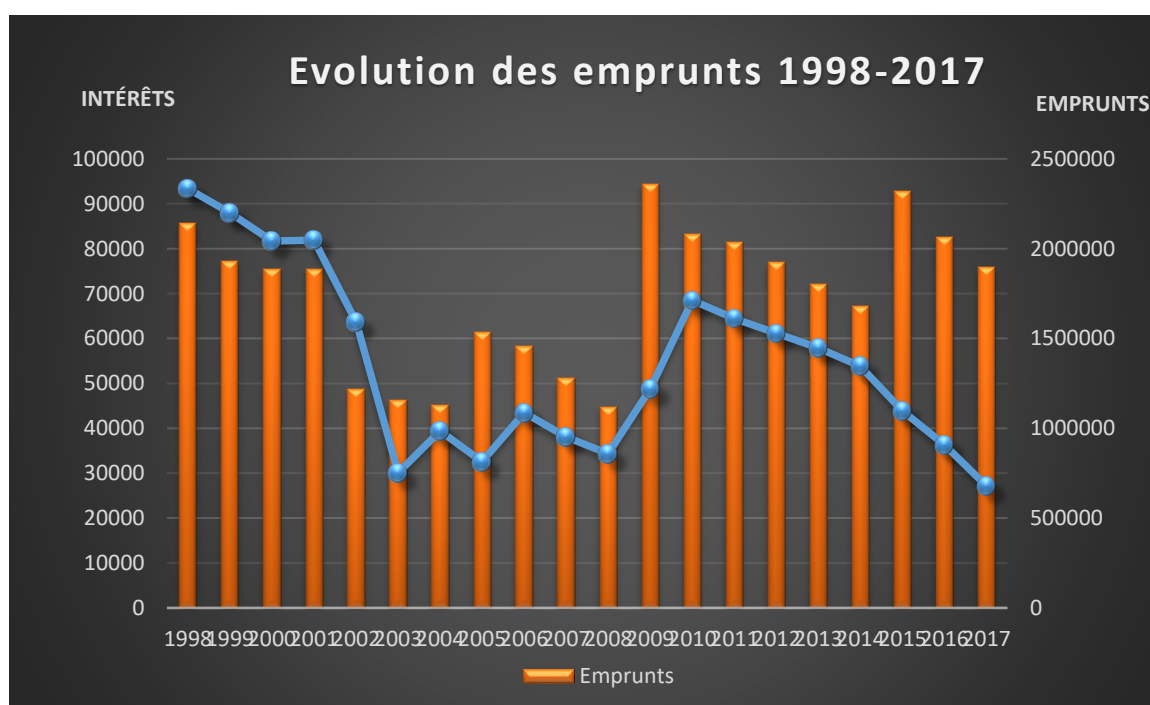
### Impôts et taxes

Après trois années de baisse des rentrées fiscales, la situation s'est inversée puisque le total des impôts encaissés a augmenté de fr. 210'348.27 pour atteindre fr. 1'357'571.06 en 2017. Cette hausse est à mettre principalement au crédit de l'augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur la fortune ainsi qu'à la liquidation de taxations en retard par l'ACI. Les revenus conjoncturels (droits de mutation et gains immobiliers surtout) ont également contribué à cette embellie bienvenue pour les comptes annuels.

### Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2015 pour 2017), la baisse des rentrées d'impôts en 2016 a été répercutée dans ces participations à des charges cantonales dans l'exercice 2017. Cette baisse de recettes, couplée au décompte final des dépenses thématiques prises en compte dans le calcul de la péréquation intercommunale a incité la Municipalité à conserver le montant de fr. 120'000.- attribué en 2015 au fonds de réserve pour la péréquation en prévision du décompte final 2017 et de l'exercice 2018.

Grâce à une politique de renouvellement de prêts à des taux plus bas alliée au remboursement partiel ou total ciblé sur ceux ayant les taux les plus élevés, les intérêts des dettes consolidées ont connu une baisse pour la huitième année consécutive pour s'arrêter en 2017 à fr. 27'173.40 ce qui représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 1.37%.



### 3. Domaines et bâtiments

#### Forêts

Durant l'année nous avons exploité 1'099 m<sup>3</sup> de bois en coupe normale et 173 m<sup>3</sup> de chablis, sur une possibilité de coupe de 1'350 m<sup>3</sup>.

Au printemps, environ 1'000 chênes ont été plantés avec la participation des 2 classes de Grancy, journées très appréciées des enfants et des enseignantes.

Le 18 juin nous avons inauguré l'annexe de la maison des bois, découvert nos 2 arbres présidents, soit un chêne et un douglas, et baptisé l'avenue Delamuraz en la présence de Mme Delamuraz et sa famille.

Le chemin menant à la cabane fermée a été refait. - *PP*

#### Bâtiments communaux

Outre les petites interventions classiques liées à toutes exploitations immobilières, notons spécifiquement la peinture des salles du restaurant qui ont été refaites en fin d'année et la réflexion concernant l'avenir du quartier dit de « La Laiterie » qui a continué son petit bonhomme de chemin. Une analyse financière et d'implantation a été établie durant l'année. En septembre 2017, cette analyse a été présentée au Conseil général en soulignant la difficulté de la rentabilisation de ce parc immobilier et la nécessité de dérogations cantonales pour pouvoir valoriser au mieux le centre du village. Le projet architectural a donc dû être retravaillé pour pouvoir obtenir une meilleure rentabilisation. Suite au prochain épisode ! – *MS*

### 4. Travaux publics

#### Urbanisme

Le Plan Général d'Affectation (PGA) a été soumis au Conseil général lors de sa séance du lundi 17 juin 2013. Afin de tenir compte des remarques et des oppositions formulées à la suite de l'enquête publique, la Municipalité a proposé dans son préavis d'apporter des modifications au PGA. Le PGA tel que présenté ainsi que les modifications proposées ayant été acceptées par le Conseil général, un examen préalable complémentaire a dû être demandé au Service du développement territorial (SDT) et aux autres services concernés avant de soumettre les modifications à l'enquête publique complémentaire. Le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services cantonaux consultés ont été envoyés à la Municipalité le 24 janvier 2014.

Les nouvelles exigences des différents services cantonaux combinées avec la mise en application stricte des mesures transitoires exigées par la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014, ont généré des études supplémentaires obligatoires, telles que le bilan des réserves en zone à bâtir, nécessité de réétudier à plusieurs reprises notre PGA et par là même entraîné de nouveaux retards. Après quatre nouveaux examens préalables complémentaires demandés, quatre visites au SDT et de nombreuses séances de travail en 2014 et 2015, la Municipalité a enfin pu mettre le dossier à l'enquête publique complémentaire du 19 septembre au 18 octobre 2015. Celle-ci a suscité une opposition de Mme Isabelle Plattner-Akou, reprenant une opposition déjà formulée lors de la première enquête publique et levée par le Conseil général.

L'Administration Cantonale des Impôts (ACI) ayant rendu une prise de position positive relative au traitement fiscal auquel seront soumis les différents échanges de parcelles agricoles, la révision du PGA a été soumise au Conseil général lors de sa séance du lundi 5 décembre 2016 et adoptée à l'unanimité. Le dossier a été remis le 21 décembre 2016 au DTE (Département du Territoire et de l'Environnement) afin d'être approuvé par le Conseil d'Etat.

Dans l'attente de l'approbation du PDCn (Plan Directeur Cantonal) par la Confédération (début 2018), il a été décidé de procéder à une approbation partielle du PGA en excluant certains secteurs. Une analyse pédologique démontrant la qualité SDA des surfaces déclassées a immédiatement été

commandée et remise au SDT en date du 14 juillet 2017. En novembre, nous apprenons que, contrairement à ce qui avait été convenu, notre projet est finalement suspendu dans l'attente de l'approbation du PDCn. Le Plan Directeur Cantonal ayant été approuvé par la Confédération, dans les délais promis qui plus est (Berne semble plus ponctuelle que Lausanne dans ce cas), nous attendons, conformément aux engagements pris et aux paroles données, que notre Plan général d'affectation le soit également, et ce, dans les délais promis, à savoir première moitié 2018.

« Prends patience, tu verras des miracles. » *Proverbe allemand*

## Routes

Au chemin de la Léchère, mise en place d'une ligne de pavés en limite de la parcelle N° 20 avec pose d'un sac à grille pour récolter les eaux de ruissellement. Ces travaux ont été financés à 50% par le propriétaire bordier.

Les 72 sacs dépotoirs situés dans le périmètre de la localité ont été vidangés et nettoyés. – *CD*

## Parcs et promenades, cimetières

Notre employé communal s'occupe de l'entretien des tombes abandonnées au cimetière. Il tond les gazons et entretient les abords du collège, des parcs et promenades. Ces travaux ont été régulièrement effectués tout au long de l'année. - *CH*

## Déchets et ordures ménagères

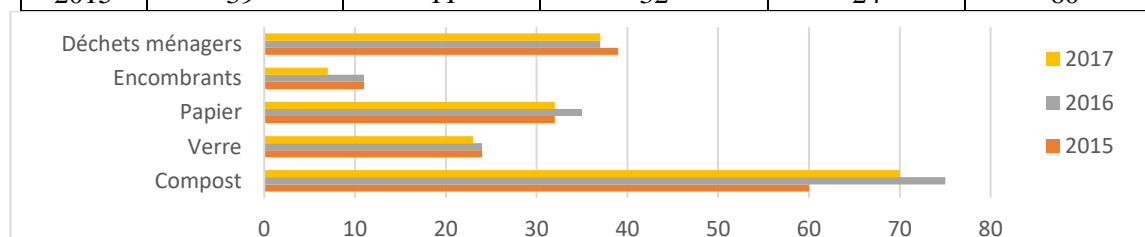
Depuis 2013, notre commune fait partie des 101 communes qui ont adopté la taxe au sac, ce qui représente environ 240'000 habitants. La totalité de nos déchets incinérables sont acheminés à la Société Valorsa SA, à Penthaz, puis à l'usine d'incinération Tridel, à Lausanne. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Des camions transfèrent les bennes sur le train CFF et suivent le même cheminement.

Une benne à papier/carton est déposée sur la place du battoir à disposition des habitants de Grancy. A la route de Vullierens, les déchets crus et cuits sont récupérés. Deux fois par année, nous effectuons un ramassage spécial des encombrants et ferraille. Les gazons et les branches peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux.

Après analyse et en comparaison avec les années précédentes, nos déchets sont restés stables. - *CH*

### Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets mén.	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2017	37	7	32	23	70
2016	37	11	35	24	75
2015	39	11	32	24	60



## Assainissement et épuration

Divers travaux liés à l'entretien des bâtiments et à la rénovation des installations ont été réalisés. Les façades boisées du bâtiment principal ont été ponçées et vernies par les employés communaux, MM. Baumann et Willen et une couverture isolée a été posée sur l'annexe.

Au niveau des installations techniques, les brosses du tamiseur ont été changées et un système de lavage automatique a été posé. Cette installation a été complétée par la mise en place d'un nouveau tableau de commande, la mise à jour du circuit électrique et un nouvel éclairage du local.

Les prestations des surveillants de la STEP se montent à fr. 20'630.25. Montant qui représente le 26% des charges financières du fonctionnement de la station d'épuration alors qu'il était de 51% en 2016. Le coût d'exploitation par habitant se monte à fr. 92.12 ce qui représente une augmentation de 65% par rapport à l'année précédente. Ce renchérissement est dû principalement au renouvellement des installations. A titre de comparaison, le coût d'exploitation pour les habitants de St-Denis raccordés sur la station d'épuration de La Chaux est de fr. 110.- par hab.

A la route de St-Denis, la séparation des eaux claires et des eaux usées pour les bâtiments N<sup>os</sup> 1, 3, 4, 5 et 7 a été exécutée conformément aux conditions définies par le PALT (Plan A Long Terme des canalisations). - *CD*

## 5. Formation, jeunesse, culture et églises

### Associations scolaires intercommunales

Le conseil intercommunal et le CoDir (Comité Directeur) de l'ASICoVV (Association Scolaire Intercommunale Cossonay Veyron-Venoge) ont été nommés et assermentés. Le travail de réorganisation suit son cours. Les élèves des classes 9S des communes du haut de l'ASICoVV (Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, L'Isle, Mauraz et Mont-la-Ville) rejoindront l'ASICoPe dès la rentrée 2018.

A l'accueil de midi, environ 400 élèves par jour se répartissent entre la cantine et la salle de pique-nique. Plusieurs mauvais comportements sont à déplorer. Cette année la police de proximité est venue et les incivilités se sont calmées pour un temps.

Pour les transports scolaires, suite à la procédure des marchés publics, c'est CarPostal qui transporte nos élèves. Une partie des élèves peut toutefois utiliser les transports publics, ce qui diminue les frais. - *PP*

### Cantine scolaire - Grantine

Nous avons ouvert notre petite cantine scolaire à la rentrée 2017. Madame Béatrice Reichenbach en assure la surveillance. Les repas sont fournis par le café-restaurant La Maison de Ville de Grancy. Il y a une vingtaine d'enfants inscrits pour 8 à 10 repas chaque jour. - *PP*

### Affaires culturelles et de loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population.

En 2017 nous nous sommes rendus au domicile de feu M. Jean-Jacques Monnet, malheureusement entretemps décédé, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et une belle journée en famille.

Fait assez rare, personne n'a fêté son 18<sup>ème</sup> anniversaire en 2017 et nous n'avons donc pas eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à l'un de nos jeunes en tant que nouveau citoyen de Grancy. Mais ce n'est que partie remise !

- **Groupe Seniors**

En plus des cours de tai-chi et de la table au bistrot qui fonctionnent très bien, nos aînés sont partis en course cet été pour faire la descente de l'Aar, et en fin d'année un après-midi « loto » a été organisé et a rencontré un franc succès. Encore merci aux organisatrices pour leur disponibilité et leur engagement. - *PP*

### Eglises

Monsieur Pierre-Alain Mischler, diacre, a rejoint notre paroisse et travaille en collaboration avec Madame Laurence Bohnenblust-Pidoux, pasteure. Nous avons toujours 5 cultes par année à Grancy. Il manque des conseillers de paroisse. - *PP*

## 6. Sécurité publique

### Contrôle des habitants

La commune de Grancy a enregistré en 2017, 20 arrivées, 26 départs, 1 naissance et 8 mutations (changements d'état civil, décès, etc.).

17 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 10 permis de séjour et d'établissement B, C, L, G.

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2017 se compose de 403 personnes, dont 335 suisses et 68 étrangers. – *MH*

### Service de défense incendie et secours (SDIS)

Le SDIS Venoge est basé à Penthalaz. Il compte 27 communes et assure un standard de sécurité incendie pour environ 25'000 habitants.

Le SDIS comprend 3 détachements de premier secours (DPS) qui sont basés à Penthalaz, l'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appui (DAP), stationnés à Penthalaz, L'Isle, La Sarraz, Boussens et Grancy. Actuellement, le SDIS Venoge compte 300 sapeurs-pompiers.

Le comité directeur (CODIR) est l'organe exécutif de l'assemblée intercommunale. Il est formé de 7 municipaux élus et issus de la région. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, un pompier permanent a été engagé pour renforcer l'état-major du SDIS Venoge. - *CH*

### Protection civile (PCi)

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex. Cette organisation planifie les cours de répétitions, organise des cours de perfectionnement et effectue des travaux d'intérêts généraux sollicités par les communes et le CODIR. A Grancy, nous bénéficions d'un abri PCI communal de 240 places. Ce dernier se trouve dans le parking du bâtiment de la Grange-Rouge, chemin de la Léchère 4. Des travaux d'entretien de la porte coulissant blindée ainsi que des travaux de peinture ont été effectués. - *CH*

## 7. Affaires sociales

D'une manière générale, les affaires sociales sont principalement une activité intercommunale et une prise en charge régionale par des professionnels. Voici quelques morceaux choisis.

### **ARASMAC** – **A**ssociation **R**égionale pour l'**A**ction **S**ociale de **M**orges, **A**ubonne et **C**ossonay

L'ARASMAC a fêté ses 20 ans en 2017.

Des changements conséquents ont marqué l'année 2017, notamment par la mise en place de nouvelles normes RI 2017 en début d'année ainsi que le déploiement du dispositif JAD (Jeunes adultes en difficulté 18-25 ans) faisant suite au changement de Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV).

Le Centre social régional (CSR) a traité en moyenne 895 dossiers en 2017 (moyenne mensuelle des dossiers payés) contre 906 en 2016, soit une baisse de 11 dossiers. La commune de Grancy a pour sa part payé 3 dossiers en 2017, contre 4 en 2016 et 5 en 2015. - *MS*

### **EHN**V – **E**tablishments **H**ospitaliers du **N**ord **V**audois

Les EHN V sont au milieu de la concrétisation de leur plan stratégique 2015-2020. L'élément principal concernant notre village est la compréhension d'un système hospitalier en réseau. Il ne s'agit plus d'entrer dans un hôpital avec tous les services à disposition, mais dans un réseau de pôles de compétences. Il est donc tout à fait possible d'arriver dans un établissement et être envoyé dans un autre établissement hospitalier pour des soins spécifiques. C'est ainsi qu'est pensé l'avenir de

Saint-Loup et que la permanence de Cossonay a vu le jour. A Saint-Loup, le développement de pratiques et interventions thérapeutiques à faible risque doit se mettre en place. - *MS*

### **AJERCO – Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay**

S'attendant à réaliser son plan de développement 2016-2019, l'AJERCO a poursuivi sur sa lancée en créant 12 places supplémentaires à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Vufflens-la-Ville. Le réseau a également intégré en août l'UAPE privée REF Fourchette, dotée de 44 places. Le préscolaire a augmenté ses capacités de 22 places à Cossonay; soit 5 places pour bébés, 7 pour trotteurs, 10 pour moyens. Soulignons que la création de notre Grantine s'inscrit dans la même volonté politique. – *MS*

## **8. Services industriels**

### **Service des eaux**

Dans le cadre des travaux de la Vy-de-Mauraz, une borne hydrante sera installée en bordure du chemin AF (dans le prolongement de la façade Est de la stabulation "Probst").

A la route de Senarclens et de St-Denis, plusieurs interventions ont été rendues nécessaires pour colmater diverses fuites d'eau. La plus importante fuite se situait à la route de Senarclens et représentait un débit journalier d'environ 350 m<sup>3</sup>. Ces deux secteurs de conduites sont en fonte et datent de 1956. C'est la raison pour laquelle des travaux sont actuellement engagés pour les remplacer.

La quantité moyenne d'eau consommée journalièrement représente env. 100 m<sup>3</sup> pour le village de Grancy. Pour l'année écoulée, la commune de Morges a livré 39'970 m<sup>3</sup> ce qui représente une augmentation de 11% par rapport à 2016. Ce surplus de consommation est dû principalement aux fuites que nous avons détectées. - *CD*

### **Eclairage public**

Divers travaux d'entretien ont été effectués durant l'année et la consommation énergétique est similaire à l'année précédente. - *CD*

### **Station de carburants**

Pour l'année écoulée, les livraisons de carburant représentent 143'859 litres pour le diesel et 166'911 litres pour l'essence sans plomb 95. - *CD*

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2018.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer